

Compte-rendu de la réunion de la CDAMC du lundi 14 mai 2012.



NOMS	Prénoms	Présents	Excusés	NOMS	Prénoms	Présents	Excusés
MACADRE	Bruno	X		DEVILLE	Thomas		X
DUCROCQ	J Michel	X					
POETTE	Jérôme	X		MOUTIER	Pierre	X	
PATER	Benoît			VIVIEN	Céline	X	
BRIDOUX	Daniel	X		COQUISART	Hélène		
BLONDELLE	Bernard	X					

Séance ouverte à 19h00 Le président fait adopter le PV de la réunion du 30 mars 2012. **Le PV est adopté.**

ORDRE DU JOUR : Formation 2011 / 2012 validation des résultats
Formation 2012 / 2013 (inscriptions et formateur)
Stage de Fort Mahon de la Ligue de Picardie
Bilan de la FNMB du 8 mai à St Quentin
Bilan des désignations
Bilan de la caisse d'arbitrage
AG du comité à St Quentin
Stage de début de saison (programme et documents d'inscription)
Saison 2012/2013 (projets)
Questions diverses

Formation 2011 / 2012, validation des résultats.

La commission valide les résultats des OTM présentés par Céline Vivien et Hélène Coquisart en charge cette saison de la formation. Elle valide ensuite ceux des arbitres après échange sur les observations réalisées en situation pratique sur des rencontres de championnats jeunes ou à l'occasion des rencontres de poussins de la FNMB qui s'est déroulée à St Quentin le mardi 8 mai. Les résultats seront communiqués aux intéressés et aux présidents des clubs concernés.

4 reçus sur 4 candidats pour les OTM.

9 reçus sur 15 candidats pour les arbitres.

(sous condition de leur participation au stage de début de saison)

Formation 2012 / 2013, inscriptions et formateur.

Le président présente les documents qui seront envoyés aux clubs. Ils sont analysés et affinés pour éviter toute ambiguïté sur le protocole mis en place.

La formation départementale 2012/2013 des OTM sera assurée par Hélène Coquisart.

Céline Vivien que nous remercions du travail accompli ces dernières années souhaite se consacrer maintenant à la formation régionale des OTM auprès de la CRAMC et de la ligue de Picardie.

Stage de Fort Mahon de la Ligue de Picardie

Ce stage de perfectionnement sera suivi par cinq arbitres de notre département.

Bilan de la FNMB du 8 mai à St Quentin

La CDAMC a participé à la FNMB ainsi que 10 arbitres en formation. 5 ont décliné la convocation et se sont éliminés d'eux mêmes de la validation de leur formation.

Bilan des désignations

Jérôme Poëtte largement assisté de Thomas Deville en charge de cette lourde tâche se montre assez satisfait du travail accompli. Il fait toujours les mêmes constats et semble s'être résigné.

Peu d'arbitres sont réellement disponibles pour assurer cette fonction. Le gros problème rencontré tourne autour du cumul des fonctions dans les clubs. Nous avons déjà alerté à ce sujet et peu en on tenu compte.

Bilan de la caisse d'arbitrage

Le bilan présenté par Daniel Bridoux est très satisfaisant. Le travail fait au quotidien est très important et très précis.

La nouveauté pour la saison prochaine sera la gestion de la caisse d'arbitrage directement par le comité.

La caisse sera gérée à partir du logiciel de la Fédération, les « transactions » (forfaits d'arbitrage et indemnisations des arbitres) se feront donc directement à l'adresse du comité.

Nous informerons les clubs et nos arbitres plus précisément des directives à suivre dès qu'elles seront connues.

AG du comité à St Quentin

Le président rappelle aux membres de sa commission la date de l'AG du comité et invite ses membres à être présent à l'occasion de ce bilan annuel.

Stage de début de saison (programme et documents d'inscription)

Le programme du stage de début de saison qui se déroulera le dimanche 16 septembre à Chauny sera établi à l'issue des stages des arbitres du championnat de France et des arbitres régionaux.

Les documents d'information et d'inscription au stage sont revus et corrigés. Ils seront communiqués aux intéressés par Internet et également par d'autres circuits, site internet du comité, présidents de club, charge à eux de vérifier que leurs officiels sont bien en possession des documents.

Le retour des documents et des chèques à l'ordre de la caisse d'arbitrage sera à adresser directement au président de la CDAMC.

Saison 2012/2013 (projets)

Le sujet sera revu après les élections du comité et des commissions.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Fin de séance à 21h30.

Le Président et secrétaire de séance.



Bruno Macadré